

MAIRIE DE PAUCOURT

## DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

INONDATION DU 31 JUILLET 2024

# AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre de l'inondation du 31 juillet 2024, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 11 octobre 2024.

A Paucourt,

Le 10 octobre 2024

Gérard LORENTZ



Maire de Paucourt,

NOTA — Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.

(1) Indiquer ici la nature et, s'il y a lieu, la date des événements qui ont causé des pertes.